

ASSEMBLEE GENERALE DE HELVETIA LATINA
Mardi 8 décembre 2009 à Berne

Invitée d'honneur : Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard

Madame la Présidente de la Confédération,
Monsieur le représentant de l'Union européenne en Suisse,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique du Maroc, de la Tunisie, du Mexique, de Monaco, d'Israël, de Belgique, de Roumanie, de Côte d'Ivoire, du Luxembourg, de France, du Liban et d'Albanie,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, chers collègues,

Mesdames et messieurs, chers membres,

Chers invités,

Toutes les traditions ne sont pas séculaires certes, mais la St-Nicolas de Helvetia Latina que nous vivons ce soir, est honorée depuis de nombreuses années de la présence du président ou de la présidente de la Confédération pour l'année à venir.

Madame Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'Economie, qui vient d'être portée à la charge suprême du gouvernement pour 2010, nous fait l'honneur de sa visite, en primeur ou en quasi-primeur. J'aimerais, en votre nom mais bien sûr à titre personnel aussi, lui exprimer de très vives félicitations pour la confiance témoignée par l'Assemblée fédérale et lui présenter nos vœux de succès dans cette délicate tâche de représentation de la Suisse sur la scène internationale comme dans celle du maintien de la cohésion interne au pays.

Merci, Madame la Présidente, de votre présence et de votre engagement au service de notre population.

Cohésion est un maître-mot dans les statuts comme dans la mission de Helvetia Latina qui tient à défendre la place des Latins aux différents échelons de la Confédération dans un esprit d'harmonie et de paix.

Et le moins qu'on puisse dire, c'est que cet objectif pour lequel notre Association a été fondée cause du souci à votre comité depuis de nombreux mois et légitime d'autant plus notre existence et – osons le dire – notre combat.

Je ne vais pas ici faire un rapport présidentiel intégral, du fait que nous ne sommes pas réunis en assemblée statutaire.

Permettez-moi cependant de tirer la sonnette d'alarme et de constater que nos thèses ont été confirmées scientifiquement par la sortie du Programme national PNR 56 et par les statistiques de l'OFPER, cette année précisément. Si les diverses cultures sont grosso modo représentées quantitativement de manière plus ou moins satisfaisante, plus on monte dans les échelons de responsabilité, moins les Latins sont représentés. Et l'Hebdo a démontré à quel point les Latins sont discriminés, particulièrement dans les départements des Finances et de la Défense.

Votre comité a d'ailleurs obtenu de Hans-Rudolf. Merz un rendez-vous pour le début de 2010. Nous évoquerons aussi les profondes inégalités constatées dans la répartition des commandes de la Confédération, selon la réponse donnée par le gouvernement à l'interpellation d'Isabelle Moret, ainsi que les discriminations linguistiques qui règnent dans les appels d'offres. Nos collègues Claude Hêche et Fabio Pedrina sont aussi intervenus dans le sens de notre mission.

D'autres dossiers nous inquiètent. L'ATS, dans sa restructuration peut-être nécessaire, porte atteinte plus que proportionnellement aux régions culturelles latines. J'ai interpellé le gouvernement hier à l'heure des questions, mais le niveau de la réponse ne mérite pas que je m'y arrête longuement.

Quant à la loi sur les langues, elle va entrer en vigueur au 01.01.10, et l'ordonnance au 01.07.10. Le manuel de promotion du bilinguisme n'est cependant que lettre morte et dénué des indispensables moyens financiers de mise en œuvre.

C'est la raison pour laquelle une motion sera déposée à la session du printemps, pour demander une maîtrise de 2 langues nationales parmi les cadres de la Confédération. Cette motion reprendra la substance de celle de notre prédécesseur Claude Ruey classée par l'écoulement du temps, les lenteurs du Parlement et l'inactivisme du Gouvernement.

Je pourrais vous en relater encore davantage. J'aimerais à ce stade remercier le comité de son immense travail, je remercie Patrizia Friedrich de son rapport de l'Observatoire des langues, si précieux. Plusieurs changements sont en cours au sein du comité que je citerai à notre assemblée d'été. Merci d'ores et déjà à ceux qui quittent leur fonction et bienvenue à ceux qui nous rejoignent.

Merci à vous tous de votre présence et de votre appui. Merci à l'Alliance française de son appui tangible à l'organisation de notre soirée. Bonjour aux autres associations de langue française. Félicitations à Jon Fanzun pour sa désignation comme collaborateur personnel du Conseiller fédéral Didier Burkhalter.

Vigilance redoublée pour ne pas mettre en péril, démanteler cette Suisse peut-être critiquée, ballottée, mais néanmoins enviée et admirée dans le monde, telle pourrait être notre devise dans notre action.

Dominique de Buman
Conseiller national
Président de Helvetia Latina